



# FONDS DE REBOND DE L'INNOVATION SOCIALE EN HAUTE - GARONNE

## FORMULAIRE DE CANDIDATURE



### IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom : ..... Prénom : .....  
Fonction/Qualité : .....  
Téléphone : ..... Courriel : .....

### IDENTIFICATION DU RÉFÉRENT OPÉRATIONNEL

Nom : ..... Prénom : .....  
Fonction : .....  
Téléphone : ..... Courriel : .....

### IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Nom de la structure : .....  
Adresse du siège social : .....  
Commune et Canton où est prévu le projet : .....  
Titre du projet : .....  
Résumé du projet :

### IDENTIFICATION DE LA COMMUNE ET CANTON

Montant demandé : ..... Nombre de bénévoles : ..... Nombre de salariés (ETP) : .....

## PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE-PROJET

## PRÉSENTATION DU PROJET

Origine du projet :

Présentation du territoire d'implantation du projet :

Objectifs du projet :

Dimension partenariale et de co-construction entre les parties prenantes (acteurs locaux, entreprises, collectivités territoriales, autres) :

## PRÉSENTATION DU PROJET

Spécificité du projet par rapport à son ancrage territorial (nature des besoins identifiés, produits/services adaptés aux réalités de terrain...) :

Préciser le caractère socialement innovant du projet – Cf. Grille de caractérisation de l'innovation sociale :

# PRÉSENTATION DU PROJET

Publics - cibles visés :

Plan d'action prévisionnel / Calendrier :

Résultats attendus :

# PRÉSENTATION DU PROJET

Démarche évaluative et indicateurs de résultats :

Type et volume d'emplois créés :

## DOCUMENTS À FOURNIR :

- Formulaire de candidature complété
- Statuts de l'association ou de la société datés et signés
- Budget prévisionnel du projet
- Attestation de la situation au répertoire SIRENE
- La composition des équipes dirigeantes : composition du bureau et du conseil d'administration (association), liste des associés (coopérative)
- Attestation de l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) si concerné
- RIB libellé au nom de la structure

# FONDS DE REBOND DE L'INNOVATION SOCIALE EN HAUTE - GARONNE

## ANNEXE 1/2



Grille repères caractérisation de l'innovation sociale proposée par le Conseil Supérieur l'Économie Sociale et Solidaire (CSESS).

FAISCEAUX DE CRITÈRES CARACTÉRISANT LES BESOINS / ASPIRATIONS SOCIALES ET IMPLICATION DES ACTEURS CONCERNÉS	
N°1	Une problématique <b>sociale</b> sur le territoire d'implantation, ainsi que l' <b>insuffisance</b> des réponses à celle-ci disponibles sur ce territoire, sont explicitement identifiés. Cette problématique sociale peut correspondre à un besoin social et/ou à une aspiration sociale.
N°2	Les différentes <b>parties prenantes du territoire / de la filière</b> sont impliquées dans l' <b>identification</b> du besoin social mal couvert et/ou la <b>co-construction de la réponse</b> innovante à ce besoin et/ou la <b>validation</b> de la pertinence de cette réponse : acteurs publics (collectivités territoriales...) et acteurs privés (associations, entreprises, regroupements d'entreprises...).
N°3	L'équipe qui porte le projet <b>cherche à impliquer les bénéficiaires visés</b> dans l' <b>identification</b> du besoin social mal couvert (enquête pour recueillir leurs besoins) et/ou dans la <b>co-construction de la réponse</b> innovante à ce besoin et/ou dans la <b>validation</b> de la pertinence de cette réponse (enquête de satisfaction, participation au processus d'amélioration).
N°4	En amont, le projet se donne les moyens d'évaluer la pertinence de la réponse apportée (outils et indicateurs). A terme, l' <b>impact</b> du projet sur la résolution du <b>besoin social ou de l'aspiration sociale</b> identifié est positif, mesuré de manière explicite et rigoureuse (quantitativement et/ou qualitativement).
N°5	La volonté de mettre en œuvre une réponse, en rupture au regard des réponses existantes, qui apporte de la valeur par rapport à ce besoin social ou cette aspiration sociale <b>est inscrite explicitement comme la raison d'être du projet. Indicateurs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• inscription de cette finalité dans l'objet social, les statuts, le pacte d'actionnaires (quand il s'agit d'une entreprise sociale) / dans le business plan du projet (quand il s'agit d'un projet socialement innovant porté par une entreprise lambda)</li> <li>• et/ou : subordination des autres finalités à cette finalité sociale, notamment limitation de la lucrativité (ex : encadrement de la rémunération des apports en fonds propres, encadrement de l'échelle des salaires, excédents majoritairement réinvestis dans le projet)</li> </ul>
N°6	Différentes <b>parties prenantes du territoire / de la filière</b> sont impliquées dans la <b>gouvernance</b> du projet. (ex : participation au CA / comité de pilotage d'une partie prenante différente des apporteurs de capitaux).
N°7	Différentes <b>parties prenantes du territoire / de la filière</b> sont impliquées dans la <b>mise en œuvre opérationnelle</b> du projet (partenariat ou participation directe).
N°8	Les <b>bénéficiaires</b> sont impliqués dans la <b>mise en œuvre opérationnelle</b> du projet.
N°9	Le projet propose <b>une réponse durable</b> à la problématique traitée et <b>vise un modèle économique pérenne</b> , permettant son équilibre économique à moyen terme
N°10	Le projet se conçoit comme une expérimentation qui a <b>vocation à changer d'échelle et/ou à inspirer de nouveaux projets</b> sur d'autres territoires. Cela se traduit par des faits, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les porteurs du projet mettent en œuvre des démarches concrètes pour essayer leur concept</li> <li>• D'autres acteurs manifestent leur intérêt pour implanter le projet sur leur territoire</li> <li>• Les porteurs du projet mettent en œuvre des démarches destinées à irriguer et influencer les politiques publiques</li> </ul>

# FONDS DE REBOND DE L'INNOVATION SOCIALE EN HAUTE - GARONNE

## ANNEXE 2/2



Grille repères caractérisation de l'innovation sociale proposée par le Conseil Supérieur l'Économie Sociale et Solidaire (CSESS).

GÉNÉRATION D'AUTRES EFFETS POSITIFS	
N°11	Le projet a un impact positif et mesuré, direct ou indirect, sur le <b>développement économique</b> , par exemple en termes de création d'emplois durables
N°12	Le projet a des impacts positifs et mesurés sur <b>d'autres besoins sociaux</b> .
N°13	Le projet est sensible à son <b>impact environnemental</b> et s'attache à ce que celui-ci ne soit pas négatif.
N°14	Le projet <b>suscite</b> d'autres innovations (grappes d'innovations), la création/structuration d'une nouvelle filière, contribue au renouvellement du secteur d'activité/ du territoire.
EXPÉRIMENTATION ET PRISE DE RISQUE	
N°15	<b>Comme pour tout projet d'innovation, sa mise en œuvre présente des risques.</b> En amont (R&D), il y a des <b>verrous et incertitudes réels</b> à lever pour mettre au point la réponse envisagée. Et/Ou, au moment de la mise à disposition de l'offre aux usagers, le caractère nouveau de l'offre court le <b>risque de se heurter</b> à des tensions et résistances des acteurs existants, ou à la non-appropriation par le public visé.
N°16	La réponse est effectivement en rupture par rapport aux pratiques habituelles sur le territoire : elle est <b>nettement distincte des solutions</b> disponibles sur ce territoire. Dans le cas où la réponse s'inspire de projets existants sur d'autres territoires, <b>elle s'attache à s'adapter aux besoins spécifiques de son territoire</b> : elle est une transposition, et non une duplication. La réponse est effectivement <b>plus adaptée</b> pour répondre au besoin social que les solutions alternatives disponibles sur ce territoire (améliorations manifestes, création de valeur).
N°17	Le projet est porté par une équipe ou un collectif d'acteurs, qui développent une <b>culture d'innovation</b> manifeste (accent sur la créativité, encouragement des recherches de solutions inédites) et disposent de <b>compétences complémentaires</b> (multidisciplinarité).
N°18	Recours à des chercheurs et/ou des experts de terrain pour <b>développer une expertise</b> pour lever les verrous et incertitudes et gérer les risques.
N°19	Le projet est d'abord déployé sur un <b>mode expérimental</b> : phase test, avec un processus formalisé d'évaluation et d'ajustements par essais-erreurs.
N°20	La structure qui porte le projet a la <b>capacité financière</b> à supporter les risques et la temporalité longue liés.